

Joseph et Augustin LEMANN

(1836-1915) (1836-1909)

Deux jumeaux juifs découvrent le Christ

Édouard et Achille Lémann (qui reçurent au baptême les prénoms **Joseph et Augustin**) étaient frères jumeaux. Orphelins très jeunes, ils furent élevés par leurs oncles et tantes dans une **famille juive**, riche et aristocratique, à Lyon. De leur propre initiative, ils furent baptisés dans l'Église catholique à l'âge de dix-huit ans, le 29 avril 1854.

Une indiscretion mit brusquement fin à leur paix. Le mercredi 13 septembre 1854, une catholique qui avait vu les deux frères prier avec ferveur à Notre-Dame de Fourvière et y faire la communion, en parla par hasard à une de leurs tantes. Sans le vouloir, elle avait trahi leur secret.

La tante prévint l'oncle tuteur (Moïse Levy) qui convoqua d'urgence, pour le soir même, toute sa famille, le **rabbin de la Synagogue** et quelques notabilités de la communauté israélite de Lyon.

Vers six heures du soir, le rabbin et toute la famille étaient réunis. Les deux frères ne soupçonnaient rien. Joseph rentra le premier. Son tuteur qui se tenait à la porte, l'interrogea aussitôt : « Édouard, est-ce vrai que tu es catholique ? » Il répondit bravement : « Oui, je le suis ».

Les deux frères furent introduits devant le conseil de famille. Ils ne cachèrent pas qu'ils avaient été baptisés par l'abbé Reuil, mais ils affirmèrent que c'était eux-mêmes qui, très librement, avaient sollicité la grâce du **baptême**.

Le rabbin chercha alors à ébranler leur foi. Il les plaignit eux, **fils d'Israël**, d'avoir osé **renier la religion de leurs Pères** pour se faire les disciples d'un séducteur justement condamné au supplice de la Croix par le Sanhédrin... Il traita de ridicule et d'absurde le sacrement de l'Eucharistie. Les deux nouveaux chrétiens répondirent par une triple affirmation de leur **foi envers le Christ**, envers sa **Mère Immaculée**, et envers l'**Eucharistie**.

Coups et menaces

Le rabbin ayant échoué, les oncles (ils étaient cinq) essayèrent à leur tour de convaincre leurs neveux. Ils représentèrent que, s'ils ne renonçaient pas au **baptême**, ils allaient **rompre avec leur race** et déshonorer leur famille toujours restée inébranlablement attachée à la Synagogue. Ils rappelèrent les lourds sacrifices qu'elle s'était imposée pour leur assurer une brillante instruction et une éducation soignée au Lycée impérial. A leurs paroles se joignaient les larmes et les sanglots déchirants des tantes.

Les deux frères étaient émus, mais restèrent inébranlables : « *Nous sommes chrétiens ! Nous resterons chrétiens !* »

Pour convaincre de tels obstinés, il ne restait que **la violence**. L'oncle qui s'était chargé de les ramener par la force, s'empara alors de Joseph, le renversa par terre et, le saisissant à la gorge, il l'étouffait en disant : « *Renonce ! Renonce !* » Pendant ce temps, un autre oncle, armé d'une barre de fer, tenait solidement Augustin par le bras. Un silence de mort, coupé par le sanglot des tantes, régnait dans le salon. Joseph ne renonçait pas. Il se débattait sous la douloureuse étreinte. Sa langue était sortie presque complètement de la bouche. Il haletait lamentablement... Augustin, entendant râler son frère, se sentit comme envahi par **une force surhumaine**. Il renversa l'oncle qui le



tenait étroitement par le bras, se dégagea de son étreinte, se précipita vers la grande fenêtre qui donnait sur la rue, l'ouvrit et de toutes ses forces se mit à crier : « *À l'assassin ! À l'assassin !* »

Les deux frères étaient sauvés : il y avait, tout près de là, un poste de soldats. Alertés par les cris de détresse, ils accoururent en hâte. Les deux frères expliquèrent au **commissaire de police** que leurs oncles, ayant appris qu'ils étaient catholiques, voulaient les faire abjurer et que ce n'était que grâce à son intervention qu'ils échappaient à des scènes d'une violence extrême qui mettaient leur vie en danger.

Il était huit heures du soir. La foule prenait nettement parti pour les deux chrétiens. Le commissaire constata la vérité de l'affirmation des deux frères et dressa procès-verbal. Il décida de soustraire momentanément les deux convertis à leur famille.

Ils furent reçus chez des chrétiens voisins. L'abbé Reuil, immédiatement prévenu, vint les féliciter. Ils avaient **courageusement défendu la foi**.

Le lendemain, les journaux de Lyon donnaient connaissance de la scène de violence qui s'était déroulée la veille. Toute la ville apprit ainsi la conversion des deux jeunes frères Lémann, tenue jusque-là soigneusement cachée.

Lettre aux journaux

Le 14 septembre, les oncles des deux frères constatèrent, en ouvrant leur journal, que la presse s'était emparée d'un incident où ils n'avaient pas un rôle très honorable. Ils étaient dans un mauvais cas. Il fallait en sortir. La famille Lémann était riche, nombreuse, puissante. On répandit dans le public les bruits les plus fantaisistes pour justifier l'**opposition violente faite aux deux nouveaux convertis**. On affirmait que les jeunes Lémann, en se faisant catholiques, avaient cédé à une pression morale savamment organisée par le clergé qui voulait par là s'emparer de leur fortune. La conversion n'aurait été, au fond, qu'une affaire d'argent.

Cette **odieuse calomnie** qui visait nommément l'abbé Reuil, parvint aussitôt aux oreilles des deux frères. Ils en furent indignés, et **pour la réfuter** tout de suite, ils rédigèrent aussitôt une lettre très digne, où ils exposaient les motifs de leur conversion. La lettre fut envoyée aux journaux avec prière d'insertion.

C'est un document de première valeur :

Monsieur le Directeur.

*Nous nous voyons dans la nécessité de rompre un silence que nous étions décidés à garder. Les journaux ont assez parlé du malheureux incident qui nous met en évidence. Si nous étions seuls en cause, le jugement qu'on a pu porter sur notre **conversion au catholicisme** nous inquiéterait peu ; notre conscience nous appartenant, nous ne reconnaissons à personne le droit d'y regarder. Mais, comme un certain public fait circuler des insinuations malveillantes à l'égard du clergé, c'est pour nous un devoir de les relever et d'éclairer l'opinion des hommes raisonnables.*

*Dans notre conversion, tout a été l'**ouvrage de Dieu**. Dès notre enfance, la vue des cérémonies catholiques nous impressionnait vivement, au point que nous éprouvions le regret de n'être point chrétiens. Quand on nous mit au Lycée, ce regret se fit sentir davantage ; nous apercevions, d'un côté, quelques israélites, de l'autre, un grand nombre d'enfants chrétiens. Cette différence nous frappa. Quand ils allaient à la messe et que nous entendions les chants accompagnés de l'orgue, nous rougissions d'être réduits à nous assembler dans une simple classe pour y simuler les exercices d'un **culte sans objet**.*

*Mais ce qui nous ébranla encore davantage, ce fut **la charité et le dévouement des prêtres et de ces religieuses** qui se vouent au service des malades, dévouement que nous comparions avec la froideur et l'indifférence de ce qui nous entourait ailleurs. Du reste, l'un de nous l'éprouva dans une maladie mortelle. Nous étions de plus en plus attirés au catholicisme. Cependant nous n'osâmes pas trancher la question ; nous voulions encore étudier. A mesure que nous avançons dans nos*

classes, nous saisissons plus vivement la fausse position qui nous était faite. Nous ouvrons l'histoire et nous ne pouvions pas ne pas nous rendre compte de l'état présent du peuple juif comparé à son passé.

Des difficultés, dont notre rabbin ne nous donna jamais la solution, s'entassaient dans notre tête. L'étude classique des ouvrages de **Bossuet**, de **Fénelon**, de **Massillon**, acheva de préparer nos cœurs à recevoir la grâce d'un Dieu de miséricorde. Alors nous cherchâmes dans l'Écriture Sainte. Dès l'abord, nous comprîmes que nous ne pouvions marcher seuls ; nous allâmes trouver un saint prêtre. Tous les jours de sortie, il nous faisait une instruction, dissipant nos doutes, nous expliquant **les prophéties**, nous faisant saisir l'enchaînement de l'ancienne et de la nouvelle Loi.

Alors, nous nous dîmes : « **Si le Messie est arrivé, c'est JESUS-CHRIST**, et nous devons nous faire chrétiens. **S'il n'est pas venu**, nous ne devons **pas même rester Juifs**, car le temps de la promesse est passé et nos livres ont menti ».

On nous éprouva pendant plus d'un an. Après notre admission au grade de bachelier, nous demandâmes avec instance le **baptême** ; nous avons quitté le lycée depuis un bon mois.

On ne put repousser notre demande, on nous fit chrétiens et nous fûmes heureux.

On ne nous fera point renier notre foi, nous sommes résolus à mourir plutôt.

Il nous semble que dix-huit ans donnent assez de raison pour discerner le vrai du faux. D'ailleurs, les Juifs ont demandé la liberté de conscience et celle des cultes, ils auraient mauvaise grâce à nous les refuser.

P. S. — Monsieur, nous réclamons de votre impartialité, l'insertion de cette lettre dans votre plus prochain numéro.

Agréez, Monsieur, l'assurance de notre parfaite considération.

Signé : Édouard LÉMANN
Achille LÉMANN ¹

Les deux frères Lémann furent ordonnés prêtres en 1860. Augustin devint professeur à l'Université catholique de Lyon et Joseph rédigea plusieurs ouvrages historiques (notamment : **L'Entrée des Israélites dans la société française**). Jusqu'à leur mort, **chaque année, le 13 septembre**, ils revinrent à l'angle du quai Saint-Antoine et de la rue des Célestins, en face de l'ancienne maison de leur tuteur, pour réciter publiquement un Credo et remercier Jésus de leur avoir donné la foi catholique et le courage de résister aux pressions de leur famille.

D'après l'ouvrage : **Les frères Lémann**, par P. Théotime de Saint Just (Paris, 1937)



¹ — Le Courrier de Lyon, journal quotidien, politique et littéraire, du dimanche 17 septembre 1854.